PARCOURS DES DAMES

Assemblée générale du 20 décembre 2023 à Sougé à 18h30

Présents : Nadine Fricher, Isabelle Hannequart, Thierry Logie, Luc Mabille, Claude Nivet, Daniel et Liliane Rabier, Mireille Staszak

Excusés : Sylvie Obouh Fégué, Hervé Robinet (avec Pouvoir), Monique Vergnolle, Bernadette Villemont

1 – Approbation du CR de l'AG constitutive

Le CR est adopté à l'unanimité.

2 – Rapport moral

Le président Daniel Rabier rappelle la genèse de l'association, sa raison d'être et ses enjeux. L'association a été créée le 20 juin 2022 auprès de la préfecture de l'Indre, avec publication au JO le 30 juillet 2022 ; elle a reçu un numéro de Siret en juillet 2023. Elle compte à ce jour 20 adhérents.

Des actions ont été menées à bien depuis sa constitution :

*ouverture d'un compte au Crédit Agricole (caisse de Buzançais)

*demande de subventions auprès des 6 communes du parcours selon la répartition suivante : Buzançais 400 euros, Pellevoisin 200 et 100 pour les quatre autres communes

*création d'un flyer, financé par le Pays castelroussin Val de l'Indre Brenne, disponible dans les mairies et à l'Office de Tourisme de Valençay

*création d'un site internet avec la participation des étudiants de l'Université de Tours : le site a fait l'objet d'un projet collectif du master 1 Humanités numériques du CESR/Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance en 2022-2023 et d'un atelier recherche transversal de master 2 du CESR en février 2023 (dont une journée au Manoir des fauves à Saint-Lactencin avec la visite de Daniel Rabier et Claude Nivet), il a été livré avec un mode d'emploi lors de la soutenance du mémoire de master 1 à laquelle ont assisté Daniel Rabier et Isabelle Hannequart. Il est en ligne depuis début décembre, et il doit être complété à partir de janvier par Daniel Rabier car tout n'a pas été achevé par les étudiants qui ont indiqué la démarche à suivre. Ont été intégrés au site le résultat de travaux originaux menés en atelier recherche (encodage de textes de Raymonde Vincent ou du livre d'Isabelle Hannequart, inventaire des objets de la collection Sarah Caryth d'Isabelle Hannequart, carte interactive du Paris de Sarah Caryth), mais il reste des rubriques à alimenter ou des liens à rendre effectifs (penser à mentionner les noms des étudiants, en l'occurrence des étudiantes, comme promis lors de la soutenance).

Site à retrouver sur : www.parcoursdesdames.fr

3 – Rapport financier

Aucune dépense à ce jour, mais des recettes :

Cotisations : 300,00 euros (avant l'AG)

Dons : 3,70 euros

Subventions des communes : 520,00 euros : 4 communes sur 6 ont donné, Buzançais et Sougé n'ont pas accordé de subvention.

Total 823,70 euros

Mais le recours à un concepteur de site internet a été nécessaire afin de réaliser la récupération et le transfert des données du site internet à partir de l'Université de Tours vers un hébergeur. Il a été fait appel à Rémi Veyret, dont la facture doit être réglée avant fin décembre : 525,00 euros (info post-AG : facture réglée par virement le 22 décembre)

Par ailleurs, l'hébergement chez OVHCloud a été réglé en carte bleue par Isabelle Hannequart, la somme de 24,20 euros doit donc lui être remboursée.

Les dépenses seront donc en fin d'année de 549, 20 euros

Ce qui fera un solde pour l'année 2023 de 274,50 euros

4 – Perspectives d'activités 2024

La situation a évolué côté élus : la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne/CC a une commission Tourisme présidée par Bernadette Villemont. Mais elle délègue le tourisme moyennant finances à l'Office de Tourisme/OT de Châteauroux qui s'occupe aussi du tourisme de Châteauroux Métropole. Cette dernière a le projet de refaire des sentiers de randonnée en faisant appel à la Fédération de randonnée. La commission Tourisme a donc fait la demande analogue de création de sentiers auprès de l'OT, demande qui doit être validée préalablement par la CC. Le Parcours des dames pourrait s'intégrer dans cet ensemble de sentiers à l'échelle du Pays selon sa vocation initiale de relier les communes de l'ensemble du territoire castelroussin ; il pourrait bénéficier du marquage spécial de la fédération, prestataire de services, avec panneaux et flèches directionnelles. Il faut compter deux à trois ans pour la réalisation de ce projet. La commune de Pellevoisin, n'étant pas dans la même CC, est invitée à faire la même démarche auprès de la Communauté de Communes Ecueillé-Valençay et de l'Office de Tourisme de Valençay, déjà réceptifs au Parcours des dames.

Les panneaux dans les centres-bourgs (compter 1500 euros l'unité) ne seraient pas couverts par l'action de l'OT de Châteauroux, mais des QR Codes seraient une bonne solution pour accéder à la documentation disponible sur le site internet du Parcours des Dames.

En attendant, il est nécessaire de préparer des actions pour l'année 2024. Cela fera vivre le parcours, connaître son site internet, justifier des demandes de subventions au-delà des communes concernées.

Un programme est discuté autour de plusieurs propositions pour produire au moins un événement en 2024 : conférence sur une dame, boucle de randonnée d'une dizaine de km empruntant autant que possible le Parcours des dames, l'été en semi-nocturne ou en septembre pour les Journées du Patrimoine qui sont aussi les Journées du Matrimoine, point d'arrivée animé avec concert, mangement… Les associations locales des communes pourraient être sollicitées pour participer à l'organisation de l'événement.

Une commission de réflexion est mise en place avec Nadine Fricher, Claude Nivet et Mireille Staszak afin de faire pour mi-février une proposition datée de programme pour 2024 autour de l'idée retenue :

*boucle Argy-Sougé-Argy

*sollicitation d'un locuteur passionné de Betty Jacquey, rencontré par Claude Nivet, Mathieu Caumon (qui fait par ailleurs partie d'un groupe folklorique), pour lire des textes de la poétesse

*se consacrer à une seule dame, Betty, et réserver Raymonde Vincent pour un autre parcours sur ses traces (Villours, La Tirataine, Fouillereau, St Lactencin) ; voir avec Herbé Robinet pour une exposition sur Betty à la médiathèque d'Argy

*tenir compte de la disponibilité de M. Caumont, des dates locales des JO (passage de la flamme le 27 juin) et des agendas des associations des 6 communes (dates des événements au Manoir des fauves : 6 juillet et 31 août)

Le jeudi 14 mars matin, le Parcours des Dames sera représenté par un stand tenu par Nadine Fricher lors du Salon du Tourisme à Châteauroux ; un flyer devra être réalisé sur l'événement afin d'y être mis à disposition des professionnels qui fréquentent le salon. Claude Nivet transmettra le contact à Nadine pour l'inscription au salon.

En 2025 : Un ou deux événements pourraient être programmés :

*A Pellevoisin avec Maria Férès (baptême de la salle des fêtes au nom de MF reporté pour cause de covid, demande de subvention trop tardive par la commune pour une subvention en 2024 à un concert)

*A Saint-Lactencin avec Sarah Caryth pour le baptême du passage entre la salle des fêtes et l'église et après éventuelle labellisation comme Maison des Illustres du Manoir des fauves (rencontre avec la DRAC début 2024).

Penser à utiliser les pages Facebook des communes pour diffuser de l'information sur le Parcours des Dames, notamment la toute nouvelle page de la commune de Saint-Lactencin !

5 – Perspectives financières 2024

Une relance sera faite auprès des membres pour versement de leur cotisation 2024.

Il faudra prévoir une assurance en raison de l'organisation d'événements (comparer les tarifs de Groupama, MAIF, CA, MMA).

La nouvelle demande de subventions devra être envoyée en février pour se caler sur les calendriers budgétaires des communes.

Fin de l'AG à 20h30.